RECONSTITUTION PARCELLES INCENDIEES_ST MAGNE_SOCOGEF_P0047

Référence externe
ds 17369576

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
06-09-2024 10:56:29

Région administrative
Nouvelle-Aquitaine

Pourcentage de financement
90%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
4 338

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
15-11-2026 04:00:17

Type
Projet individuel

Créé le
12-04-2024 10:05:37

Description succincte
Il s'agit de parcelles incendiées (incendie 2022) d'environ 20ha qui seront reboisées en pin maritime et des bordures de feuillus seront mises en place.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	36
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	44
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	13
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Pin maritime

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	3 184
Stockage produits	90
Substitution	1 065

Déclarations de financement

Financeur	% financé	Site
Anonyme	90	Anonyme